

## Appendice. Stratégie à moyen terme du PNUE/PAM pour 2022-2027 : cibles et indicateurs par programme

### Programme 1 : Vers une mer et côte en méditerranée sans pollution et sans déchets, en s'appuyant sur l'économie circulaire

Indicateurs	Cibles proposées
1. Nombre d'instruments réglementaires et politiques régionaux élaborés/actualisés et mis en œuvre pour prévenir et réduire la pollution et les déchets marins.	3
2. Nombre de directives et d'outils techniques sur la prévention et la réduction de la pollution marine et des déchets marins et le développement des entreprises de l'économie circulaire élaborés et mis en œuvre.	11
3. Nombre de pays ayant adopté des approches communes visant à intégrer la prévention et la réduction de la pollution marine et des déchets marins dans les plans, politiques et processus de développement et sectoriels.	Au moins 6 Parties contractantes
4. Nombre de mesures et d'activités élaborées et/ou mises en œuvre pour réduire la pollution de l'air, de l'eau, des sols et des océans.	16 mesures et actions
5. Nombre de politiques, stratégies, législations ou plans d'action nationaux adoptés ou actualisés conformément aux instruments juridiques et politiques du PAM pour réduire et prévenir la pollution et les déchets marins.	Au moins 8
6. A) Quantité de polluants prioritaires éliminés ;  B) tendances à la réduction du déversement de polluants/déchets marins en mer ; C) progrès effectivement réalisés, vers la réalisation/le maintien du BEE dans le contexte des efforts de prévention et de réduction de la pollution et des déchets marins à des échelles d'évaluation communément convenues.	A) 1,250 tonnes de POPs réduction/prévention 50 tonnes de mercure

### Programme 2 : Vers des écosystèmes méditerranéens sains et une plus forte biodiversité

Indicateurs	Cibles proposées
<b>1. Nombre d'instruments réglementaires et politiques régionaux sur la biodiversité et la conservation des écosystèmes élaborés/actualisés et mis en œuvre.</b>	9
<b>2. Nombre de politiques, stratégies, législations ou plans d'action nationaux élaborés/actualisés aux fins de la mise en œuvre des instruments régionaux, y compris les activités de restauration.</b>	23
<b>3. Nombre de pays ayant adopté des approches communes visant à intégrer la biodiversité dans les plans, politiques et processus de développement et sectoriels.</b>	Au moins 8
<b>4. A) Nombre d'aires protégées (AMP, ASPIM et autres mesures efficaces de conservation par zone) désignées, de plans de gestion élaborés et mis en œuvre et de données de surveillance des AMP communiquées ;  B) pourcentage de la superficie de la mer Méditerranée faisant l'objet de mesures de protection.</b>	A) Au moins 2 000 mesures de conservation par zone (référence 1 137) ; Au moins 1 ensemble de données sur les CI OE1/OE2 par les CP dans les AMP sélectionnées  B) 20% (référence 9.3%)
<b>5. Progrès effectivement réalisés, vers la réalisation/le maintien du BEE dans le cadre des travaux des groupes Biodiversité et Espèces non indigènes à des échelles d'évaluation communément convenues.</b>	Au moins 6 évaluations liées à EO1, EO2 et EO3 au niveau national  Au moins 3 pays avec des données nationales sur les prises accessoires et leur impact sur la biodiversité évalué
<b>6. Nombre de mesures et d'activités élaborées et/ou mises en œuvre aux fins de la conservation, de la restauration et du suivi de la biodiversité, y compris sur la gestion et le suivi des AMP/ASPIM.</b>	Au moins 21
<b>7. Nombre de mesures et d'actions élaborées et/ou mises en œuvre pour prévenir, gérer et contrôler les ENI et en particulier les espèces non indigènes envahissantes et leurs voies d'introduction.</b>	Au moins 1 mesure et 1 action sont élaborées et mises en œuvre chaque exercice biennal (3 actions et 3 mesures au cours de la période de 6 ans de la SMT)

### Programme 3 : Vers une méditerranée résiliente au changement climatique

Indicateurs	Cibles proposées
-------------	------------------

<b>1. Nombre d'instruments réglementaires et politiques régionaux élaborés/actualisés et mis en œuvre pour relever les défis liés aux changements climatiques.</b>	2
<b>2. Nombre de stratégies et de politiques nationales d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets et de réduction des risques de catastrophes élaborées ou intégrées dans les stratégies nationales de GIZC et de PEM et dans les plans côtiers et mises en œuvre.</b>	7
<b>3. Nombre d'activités nationales et locales et de mesures ciblées élaborées et mises en œuvre pour appuyer les efforts d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets, y compris les solutions fondées sur la nature.</b>	35
<b>4. Un certain nombre de publications thématiques, à des exercices d'évaluation ciblés et au partage des meilleures pratiques, y compris en matière de solutions fondées sur la nature, de financement de l'action climatique, d'appui aux entreprises de l'économie circulaire, etc.</b>	5

#### **Programme 4 : Vers une utilisation durable des ressources côtières et marines, y compris l'économie circulaire et bleue**

<b>Indicateurs</b>	<b>Cibles proposées</b>
<b>1. Nombre d'instruments réglementaires et politiques régionaux élaborés/actualisés et mis en œuvre pour appuyer l'utilisation durable des ressources côtières et marines.</b>	1
<b>2. Nombre de documents et d'outils d'orientation régionaux, y compris des recommandations et des normes, élaborés et mis en œuvre pour favoriser l'utilisation durable des ressources côtières et marines.</b>	9
<b>3. A) Nombre de stratégies, plans et programmes de GIZC intégrant la PEM et l'action climatique préparés et mis en œuvre ;</b>	A) 4
<b>B) nombre de politiques nationales et de cadres juridiques d'appui aux modèles économiques écologiques et circulaires adoptés et mis en œuvre.</b>	B) 2
<b>4. Progrès effectivement réalisés, vers la réalisation/le maintien du BEE dans le cadre des travaux du groupe Littoral et hydrographie à des échelles d'évaluation communément convenues.</b>	
<b>5. Nombre de PAC nationaux et transfrontaliers et autres projets de démonstration axés sur la mise en œuvre des dispositions du protocole GIZC négociés, préparés et mis en œuvre.</b>	5
<b>6. Nombre d'activités et de mesures ciblées fournissant des services et des résultats novateurs et renforçant les capacités techniques des entreprises, des entrepreneurs, des acteurs de financement et des organisations de la société civile.</b>	4 actions ; 100 entrepreneurs soutenus

## Programme fondamental 5 : Gouvernance

Indicateurs	Cibles proposées
1. Nombre de nouvelles ratifications des protocoles à la Convention de Barcelone.	Au moins 6
2. Nombre de Parties contractantes ayant soumis en temps voulu au Secrétariat des rapports complets de mise en œuvre au moyen du Système de communication de la Convention de Barcelone (BCRS).	22
3. A) Nombre d'activités visant à mettre en œuvre et à faire appliquer plus efficacement la Convention de Barcelone et ses Protocoles, y compris en renforçant les capacités des institutions publiques ; B) nombre de mécanismes et de procédures de respect des obligations mis à niveau, en optimisant les synergies avec les travaux menés dans le cadre des AME pertinents.	A) 11 B) 3
4. Révision et mise à niveau du cadre réglementaire et de gouvernance de l'approche écosystémique afin d'appuyer les mesures visant à atteindre et/ou à maintenir le BEE.	
5. Nombre de mécanismes et d'organes de gouvernance sectoriels et intersectoriels mis en place et rendus opérationnels au niveau national.	Au moins 10
6. A) Nombre de partenariats conclus et/ou actualisés, y compris avec des réseaux/institutions scientifiques pertinents et le secteur privé ; B) nombre d'activités communes conçues et mises en œuvre.	A) 30 B) 25

## Programme catalyseur 6 : Vers une surveillance, une analyse, une connaissance et une vision de la mer et du littoral méditerranéens pour une prise de décision informée

Indicateurs	Cibles proposées
1. Nombre de rapports d'évaluation, d'analyses, de scénarios et de rapports sur l'état du milieu marin et côtier en Méditerranée préparés et publiés, y compris les publications tenant compte des aspects socio-économiques.	6 régionaux ; 9 nationaux
2. Renforcement du MedECC :  A) nombre de partenariats conclus/actualisés avec des institutions scientifiques ; B) nombre de réunions stratégiques, de réunions de partage des connaissances et de réunions de l'interface science-politique.	A) Au moins 5 B) Au moins 3
3. A) Nombre d'indicateurs IMAP entièrement mis au point et assortis de critères d'évaluation et d'outils opérationnels de suivi et d'évaluation ; B) nombre d'indicateurs relatifs aux plans d'action nationaux/à Horizon 2020 alimentés et évalués ;	A) Au moins 13 B) Au moins 10

<b>C) nombre d'indicateurs du tableau de bord de la SMDD actualisés, évalués et alignés sur les ODD.</b>	C) tendances à la hausse
<b>4. A) Le Système d'information de l'IMAP est pleinement opérationnel et fournit des données de qualité pour tous les indicateurs IMAP communs ;</b>  <b>B) nombre de Parties contractantes soumettant en temps voulu des données de surveillance IMAP au moyen du Système d'information de l'IMAP.</b>	A) le système d'information IMAP hébergeant des données de qualité garantie pour tous les indicateurs communs IMAP ;  B) 21
<b>5. Nombre de plateformes thématiques de collecte et de partage des données et des informations mises en place et rendues opérationnelles.</b>	12

### **Programme catalyseur 7 : Pour des activités de plaidoyer, de sensibilisation, d'éducation et de communication éclairées et cohérentes**

<b>Indicateurs</b>	<b>Cibles proposées</b>
<b>1. A) Nombre de manifestations organisées pour accroître la visibilité du PAM et appuyer le renouvellement de l'engagement en faveur de la Convention de Barcelone ;</b> <b>B) nombre de forums internationaux et régionaux où le rôle et la visibilité de la Convention de Barcelone et du PNUE/PAM sont promus.</b>	A) Au moins 22  B) Au moins 24
<b>2. Nombre d'activités mises en œuvre à l'appui du programme de sensibilisation, y compris au moyen de nouveaux outils de communication et d'outils numériques afin de veiller à la cohérence des efforts de communication au niveau du système du PAM.</b>	30
<b>3. Nombre de programmes et d'activités éducatifs et de sensibilisation élaborés et mis en œuvre, un accent particulier étant mis sur la participation de la société civile.</b>	70
<b>4. Nombre d'activités élaborées et mises en œuvre pour favoriser l'intégration systématique des questions de genre dans le système PAM-Convention de Barcelone, conformément à l'ODD 5.</b>	Au moins 20
<b>5. Nombre d'outils et de supports fournis pour améliorer la gestion des connaissances et la communication interne.</b>	50
<b>6. A) Une évolution positive se constate dans les attitudes et les activités de l'opinion publique à l'égard des programmes de la Stratégie à moyen terme ;</b>	